



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Chanoine-Beaudet tenue lundi 15 mai 2023 à 19 h 00 à la salle Claudie-Ouellet

Étaient présents :

Parents : Caroline Boutin, Marjolaine Pelletier, Daisy Lagacé, Mélissa Bossée et Nathalie Dionne

Direction : Karine Beauregard, Laurence Baccard

Enseignants : Martine Lavoie, Dominic Charest et Dave Hallé

Personnel de soutien : David Feraud

Personnel professionnel : Edith Dumont

Représentant de la communauté : Claire Morneau

Étaient absents : David Feraud

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil de la direction et vérification du quorum	Mme Beauregard souhaite la bienvenue à tous.	
2. Nomination d'un(e) secrétaire nommé(e) par la directrice (art.69 LIP)	Mme Dumont sera la secrétaire pour ce CÉ.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution n° CÉ 2022-2023/348	Mme Boutin énumère les points de l'ordre du jour. Il est proposé par : Mme Lagacé Appuyé par : Mme Pelletier Que l'ordre du jour soit accepté.	
4. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre	Les membres ont reçu le document par courriel. Mme Morneau questionne le point 12 à savoir si le service	



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>Résolution n° CÉ 2022-2023/349</p>	<p>alimentaire fonctionne bien. Mme Beauregard explique le fonctionnement actuel.</p> <p>Il est proposé par : Mme Pelletier</p> <p>Appuyé par : Mme Lavoie</p> <p>Que le procès-verbal soit accepté.</p>	
<p>5. Bonnes nouvelles de la direction</p>	<p>-Plusieurs projets de l'école ont été nominés au concours <i>Ose Entreprendre</i> dont un qui est nominé à l'échelle provinciale.</p> <p>-Un poste d'orthopédagogue professionnel sera ajouté pour l'année prochaine.</p>	<p>Isabelle Morcos a été embauchée et débutera en août.</p>
<p>6. Approbation : Dons</p> <p>Résolution n° CÉ 2022-2023/350</p>	<p>Mme Beauregard présente les dons reçus cette année.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Caisse Desjardins (2035\$) (saines habitudes de vie et activités sportives) -Gala des Mérites (6825\$) -Albums de finissants (4550\$) -Salon de quilles St-Pascal (600\$) (activités sportives et culturelles) -Fondation Desjardins (3000\$ pour projet de la Palette à la Courgette) -Conseil québécois sur le Tabac et la santé (300\$) (ateliers de prévention) -Projektion 16-35 (583,77\$ pour Communauté verte) -Vente marché du printemps/projets entrepreneuriaux (50\$; 25\$; 578,25\$; 202\$) 	



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Il est proposé par : Mme Boutin</p> <p>Appuyé par : Mme Lavoie</p> <p>Que l'argent ramassé serviront pour les projets ciblés.</p>	
<p>7. Information : Délais projet éducatif</p>	<p>Mme Beaugard explique les motifs derrières les délais pour le projet éducatif. En résumé, le comité est en attente des lignes directrices du Ministère.</p>	
<p>8. Approbation : Code de vie</p> <p>Résolution n° CÉ 2022-2023/351</p>	<p>Mme Beaugard explique comment le Code de vie a été élaboré cette année. Elle nomme que les deux enjeux principaux étaient la fréquentation scolaire et le code vestimentaire.</p> <p>Mme Beaugard présente un document élaboré afin de mieux définir les rôles de tous en lien avec la fréquentation scolaire. Le document a été transmis aux membres dans la journée.</p> <p>Mme Beaugard mentionne que pour le code vestimentaire, une consultation via sondage a été faite auprès du personnel de l'école. Il est entre autres ressorti que le port du demi-uniforme serait une solution envisageable. Des consultations se dérouleront l'année prochaine auprès des parents et des élèves. Des discussions se déroulent entre les membres du CÉ sur les différents impacts d'un tel changement.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Des ajouts ont été faits dans la section sur la consommation/vapotage, notamment en lien avec la confiscation du « matériel » de consommation (p.ex. vapoteuse).</p> <p>Des modifications ont été apportées en lien avec la procédure en cas de sortie de classe. Une diminution du nombre de périodes de suspension sera effective pour les sorties de classe afin de favoriser la réussite des élèves en étant plus présents en classe. La direction a également la latitude d'ajuster la conséquence en fonction du portrait de l'élève.</p> <p>Il est proposé par : Mme Lagacé</p> <p>Appuyé par : Mme Lavoie</p> <p>Que le Code de vie soit adopté.</p>	
<p>9. Information :</p> <p>Organisation scolaire 23-24 + planification de l'aide et des budgets 23-24</p>	<p>Mme Beaugard mentionne le nombre de groupes qui seront ouverts l'année prochaine pour chaque niveau avec le portrait en date de notre rencontre.</p> <ul style="list-style-type: none"> -3 groupes de sec. 1 -3 groupes de sec. 2 -2 groupes de sec. 3 -2 groupes de sec. 4 -2 groupes de sec. 5 <p>=384 élèves</p> <p>-16 périodes d'enseignement-ressource 1^{er} cycle et sec. 3</p>	



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>seront présentes l'année prochaine</p> <p>-Différentes mesures viendront soutenir les élèves l'année prochaine (p.ex. mesure composition de la classe). et aussi au niveau des TES</p> <p>-Un poste d'orthopédagogue professionnel sera ajouté l'année prochaine. Le mandat de la personne est à définir, mais elle sera assurément dans la planification des interventions pour nos élèves en difficultés. La personne agira également dans le passage primaire-secondaire et dans l'application des mesures des plans d'interventions pour être plus efficaces pour nos élèves à risque.</p>	
<p>10. Approbation : montants des frais chargés aux parents pour les cahiers d'activités</p> <p>Résolution n° CÉ 2022-2023/352</p>	<p>Mme Beaugard indique que le plus haut montant chargé aux parents était de 125\$ l'année dernière. Demande aux membres si ce montant sera reconduit l'année prochaine. Si des le coût de certains cahiers ont augmenté, la direction reviendra vers les membres du CÉ en juin pour voir la possibilité d'augmenter ce montant.</p> <p>Mme Beaugard souligne que la distribution via la librairie de La Pocatière ne fonctionnera pas pour la prochaine année. Des réflexions sont entamées pour voir comment la distribution et les paiements se feront.</p> <p>Il est proposé par : Mme Boutin</p> <p>Appuyé par : Mme Pelletier</p> <p>Qu'un montant de 125\$ au maximum soit fixé pour l'achat des cahiers.</p>	



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>11. Approbation :</p> <p>Projets pédagogiques particuliers 23-24</p> <p>Résolution n° CÉ 2022-2023/353</p>	<p>Cinq projets pédagogiques particuliers (PPP) seront effectifs l'année prochaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le programme de hockey des Voisins -Le programme d'Immersion anglaise -Le programme de volley-ball (<i>Sport Plus</i>) où les élèves débuteraient leur pratique avant de le début des cours et pour la première période du matin -Le programme de théâtre qui se déroulera une P4 pour se poursuivre après les classes -Le programme à volet « <i>Scientifique</i> » pour les sec. 1 <p>Ces programmes répondent aux balises Ministérielles. Un crédit de 300\$ est donné lorsqu'un élève s'inscrit (un max de 300\$ peu importe le nombre de PPP auxquels l'élève participe). En 22-23, c'était 200\$</p> <p>Il est proposé par : Mme Boutin</p> <p>Appuyé par : Mme Pelletier</p> <p>Que les projets pédagogiques particuliers soient adoptés pour l'année 23-24.</p>	
<p>12. Information : Budgets des CÉ 23-24</p>	<p>Mme Beauregard indique qu'un montant sera alloué au budget de fonctionnement de l'école l'an prochain.</p>	



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	On rappelle qu'un montant est toujours alloué pour les frais de déplacement et de gardiennage.	
<p>13. Information :</p> <p>Activités à venir d'ici la fin d'année (semaine d'examens, sortie de fin d'année, Gala des mérites, bal des finissants, etc)</p>	<p>Mme Beauregard évoque les activités à venir dans les prochaines semaines. L'horaire pour les examens sera acheminé aux parents.</p> <p>Mme Boutin questionne l'« avancement » de la planification du bal des finissants.</p>	Mme Beauregard fera le suivi concernant la planification et le déroulement du bal des finissants à la responsable afin que les informations soient transmises aux parents.
<p>13. Approbation : Dérangements pédagogiques, documents partagés par courriel</p> <p>Résolution n° CÉ 2022-2023/354</p>	<p>Une visite à la Seigneurie est planifiée pour tous les élèves de sec. 2 dans le cadre de lors cours de sciences.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
<p>14. Information : Points du gouvernement étudiant</p>	Les élèves du gouvernement ne sont pas présents.	
<p>15. Date de la prochaine rencontre (19 juin 2023)</p> <p>Remboursement frais de déplacement</p>	<p>Le formulaire pour les frais de déplacement sera complété à la dernière rencontre.</p> <p>Mme Beauregard questionne les membres sur ce qu'ils désirent pour la dernière rencontre. Il est décidé que les membres iront au restaurant La Montagne le 20 juin pour 18h.</p>	



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
16. Levée de l'assemblée	L'Assemblée est levée à 20h43.	

_____, présidente

_____, secrétaire